

# La « Session Extraordinaire »

## **Phase 1 : Elaboration des « Actions ».**

Acteurs : Membres Fondateurs, expert, fondateurs CMCF

*La phase 1 dure 20 jours*

Les Membres Fondateurs établissent la liste des « Actions » à mettre en œuvre au sein des « Chantiers », au cours d'un échange permanent avec les Experts des Commissions.

Seuls les Membres Fondateurs et les Experts peuvent proposer des « Actions »

Les « Actions » sont retenues en fonction de leurs évaluations (moyenne des notes données par l'ensemble de la communauté) respectives, obtenues au cours de cette période.

## **Phase 2 : Choix des « Chantiers » et constitution du P.A.P.**

Acteurs : Membres Fondateurs, Membres Associés, Expert, fondateurs CMCF

*La phase 2 dure 10 jours*

Les « Chantiers » sont retenus suite aux votes de l'ensemble de la Communauté au sein des trois Commissions.

Suite aux votes , Les trois « Chantiers » arrivés en tête dans chaque Commission sont retenus pour constituer le P.A.P.

